







Agence
Attractivité
Aménagement

Un outil au service
du développement
du territoire

L'Agence apporte à ses membres

- Une offre d'ingénierie
- Un espace de gouvernance partagée de projets stratégiques.
- Une assistance technique, juridique et financière dans les domaines ouverts par la réglementation ainsi qu'en matière d'application du droit des sols.

4 unités opérationnelles :

-  Un centre d'instruction mutualisé des actes d'urbanisme
-  Une mission "Projet Alimentaire Territorial"
-  Un service "Assistance à maîtrise d'ouvrage" appelé à intervenir dans les domaines de la voirie, des bâtiments et d'aménagement d'espaces publics.
-  Une mission "Petites Villes de Demain"

L'Agence est un établissement public administratif, créé par le Conseil Départemental le 18 mai 2018 en application de l'article L.5511-1 du CGCT, son siège est situé à l'Hôtel du Département. Son conseil d'administration, composé de 11 membres, est de droit présidé par la Présidente du Conseil Départemental. Il est composé de deux collèges que sont les représentants du Conseil Départemental et les représentants des Communes et EPCI.

Les membres de l'Agence sont les communes et tout établissement public intercommunal ou organisme public de coopération locale dont le périmètre s'étend sur le territoire départemental adhérent.

L'Agence A2.3 | 11 rue Victor Hugo 23000 Gueret | PVD-A2.3@creuse.fr



Petites villes de demain

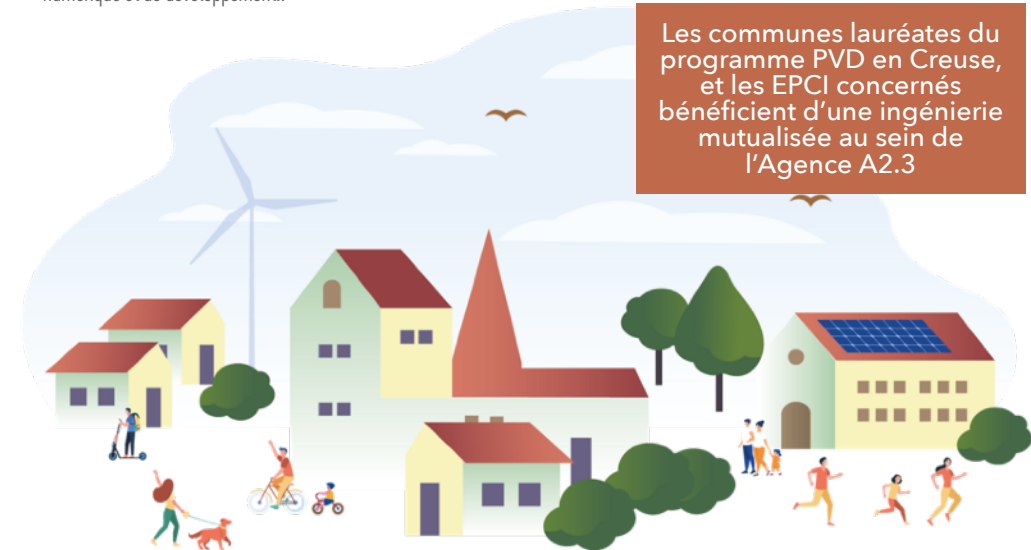


Agence
Attractivité
Aménagement

Ensemble, développons nos territoires

En accompagnant les collectivités dans les trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement, ce programme concrétise les projets de territoire et constitue un volet des contrats de relance et de transition écologique. Il a pour ambition de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales, économiques et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

Au travers des Petites villes de demain, l'État et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les transitions. Piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, ce programme anime au niveau national un large collectif de finances (ministères, Banque des Territoires, Anah, Cerema, Ademe) permettant ainsi aux villes lauréates de bénéficier d'une assistance en ingénierie et de financements supplémentaires.



Les communes lauréates du programme PVD en Creuse, et les EPCI concernés bénéficient d'une ingénierie mutualisée au sein de l'Agence A2.3

Une organisation inédite de l'ingénierie

Véritable outil de mutualisation au service des élus et des collectivités, il permettra de relever collectivement le défi de la construction de stratégie de développement et de mettre en œuvre les projets opérationnels pour les territoires où il fait bon vivre et entreprendre.



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



la CREUSE
e Département

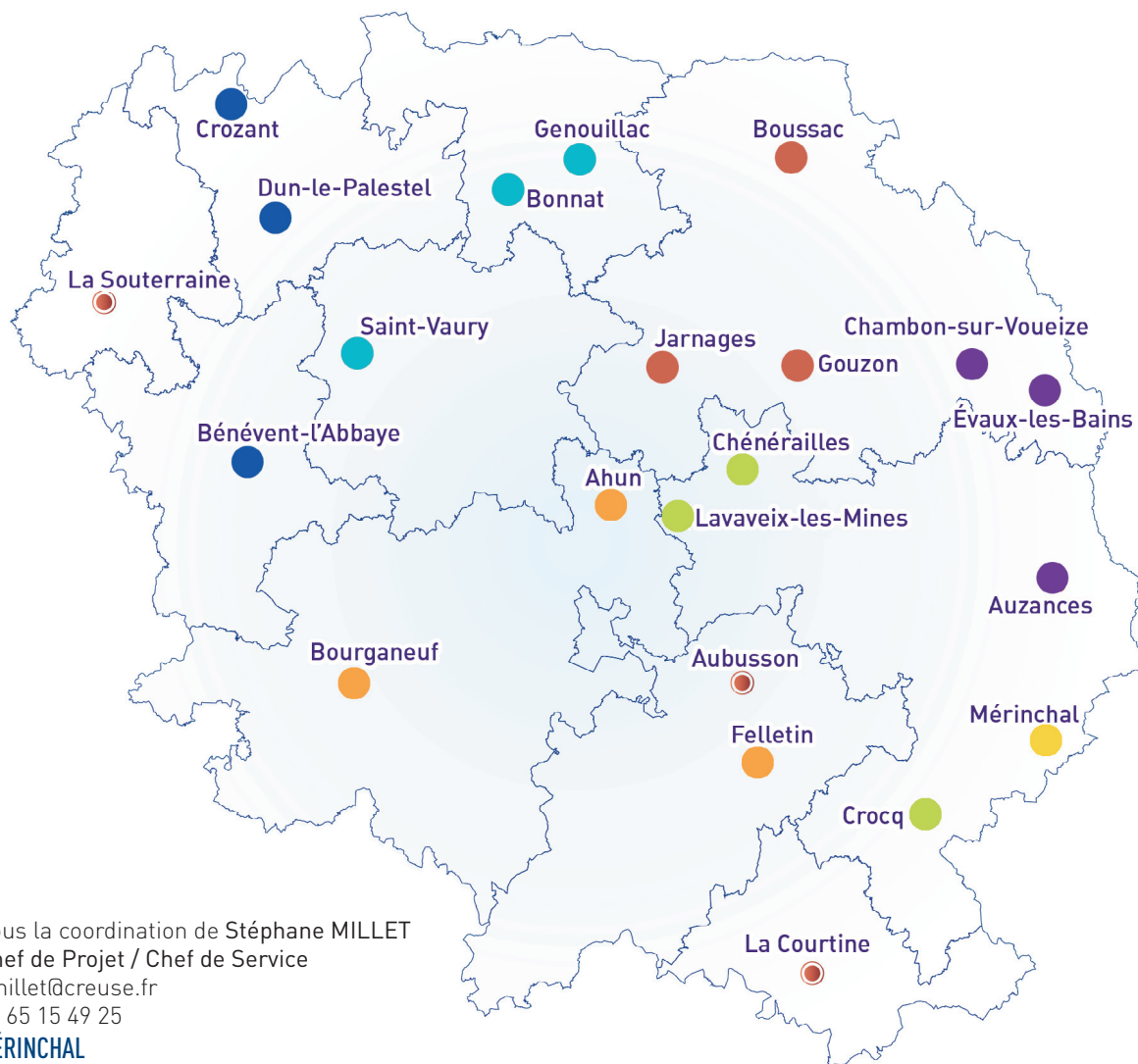
La force d'une équipe...

L'équipe de l'Agence A2.3, vous accompagne pour la définition stratégique de votre projet de développement de territoire dans une démarche SMART (Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réaliste et Temporellement défini). Elle est organisée pour vous fournir un outil et des réponses adaptées.



...au plus près des territoires

Chacun des 6 chefs de projet est un interlocuteur privilégié des communes et des EPCI. Il est positionné dans les EPCI de rattachement des communes,



...7 thématiques couvertes

- Urbanisme & Planification
- Services & Mobilités
- Énergies
- Commerce & Artisanat
- Usages numériques
- Environnement & Paysages
- Architecture

SECTEUR 1	JARNAGES GOUZON BOUSSAC	Ayana AZPURUA aazpurua@creuse.fr 07 65 15 49 30
SECTEUR 2	BONNAT GENOUILLAC SAINT VAURY	Grégoire HARDI ghardi@creuse.fr 07 65 15 49 27
SECTEUR 3	CHAMBON-SUR-VOUEIZE EVAUX-LES-BAINS AUZANCES	Olga HIPEAU ohipeau@creuse.fr 07 65 15 49 29
SECTEUR 4	CROZANT DUN-LE-PALESTEL BENEVENT L'ABBAYE Interface avec LA SOUTERRAINE	Julien DEPAIX jdepaix@creuse.fr 06 63 36 42 27
SECTEUR 5	CHÉNÉRAILLES LAVAVEIX-LES MINES CROCQ Interface avec LA COURTINE	Myriam SIMONNEAU msimonneau@creuse.fr 07 65 15 49 26
SECTEUR 6	AHUN BOURGANEUF FELLETTIN Interface avec AUBUSSON	Mathieu TRAPP mtrapp@creuse.fr 07 65 15 49 32

Sous la coordination de Stéphane MILLET
Chef de Projet / Chef de Service
smillet@creuse.fr
07 65 15 49 25

MÉRINCHAL